



Ordonnance de télécom CRTC 2010-788

Version PDF

Ottawa, le 25 octobre 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Vidéotron ltée	36	le 13 octobre 2010	le 12 novembre 2010

Secrétaire général